

## BLIDA

# Les prix des agrumes "pas toujours abordables"

**A vocation agrumicole par excellence, la wilaya de Blida n'en continue pas moins "à subir la fièvre" qui caractérise les prix des agrumes, plus particulièrement l'orange et la mandarine dont le niveau des prix se situe à pas moins de 50 DA le kilo, constate-t-on.**

"Cette situation n'a pas manqué de dérouter le consommateur au fait des mécanismes régulant le circuit de commercialisation", estime M. Benachehou Abderrahmane, président de

l'Association des agrumiculteurs de la wilaya. La logique actuelle des prix des agrumes ne découle pas des lois du marché basées sur les fluctuations de l'offre et de la demande, a-t-il indiqué, ajoutant que les quantités mises sur le marché ne répondent jamais à la demande potentielle du consommateur à l'effet de faire baisser les prix.

"Elles sont artificiellement régulées de telle sorte à ce que les prix soient fixés par les forces dominantes du marché, celles qu'on nomme les intermédiaires", a-t-il fait observer.

Cette pratique utilisée par les intermédiaires et qui s'est instituée en "loi de marché", consiste à jouer à fond sur la rétention des produits, soit par l'organisation contrôlée de la cueillette, soit par le stockage du produit dans les chambres froides.

La réalité du terrain montre bien que ces canaux sont parfaite-

ment maîtrisés par une myriade d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, estime un agrumiculteur qui a fait observer au passage que la réalité montre clairement à quel niveau sont fixés les prix, pas dans les marchés de gros mais au "pied du verger", a-t-il précisé. Le patrimoine agrumicole de la wilaya de Blida dont les rendements représentent 30 % de la production nationale occupe une superficie de plus de 13 000 hectares.

La production d'agrumes a connu en 2006 un net rebond avec une production de 2 475 868 quintaux soit un écart positif de 400 000 quintaux par rapport à l'année 2005 malgré le faible taux de pluviométrie enregistré cette année. En effet, cette spéculation agricole a souffert cette année du manque d'eau, a indiqué à l'APS, le président de l'Association des agrumiculteurs

de la wilaya. Les agrumes qui sont très "friands" en eau, selon ce responsable, demandent une moyenne de 1200 mm d'eau à l'hectare soit 600 mm de précipitations auxquels il faut ajouter la même quantité en eau d'irrigation pendant l'été.

Parmi les autres facteurs qui influent sur le rendement, il y a lieu de citer le vieillissement des vergers, qui se répercute également sur la qualité des fruits comme l'orange, la mandarine, le citron et autres agrumes comme les pomelos, spécialités des vergers de Boufarik, Oued-El-Alleug et Ouled-Chebel.

A la suite de ce constat, la Direction des services agricoles (D.S.A) de la wilaya "a pris les devants" par l'élaboration, dans le cadre du plan de développement agricole à moyen terme, d'un programme de rajeunissement des vergers d'agrumes.

APS

## IFERHOUNENE / AEP

## Un forage de tous les espoirs

Paradoxalement, la commune d'Iferhounène vit les inconvénients de la montagne sans les avantages car en dépit de sa situation en haute montagne dans la dorsale du Djurdjura, ses habitants souffrent le martyre en été, sévères qu'ils sont d'eau potable non-obstant les fortes chutes de neige et la pluviométrie qui se situe en moyenne entre 700 et 900 mm d'eau par an. Les 23 villages de la commune sont en effet essentiellement alimentés par une seule source qui est loin de satisfaire ses 22 000 habitants. Ce problème récurrent a incité les élus locaux à réfléchir à la solution des forages, une idée qui a fait son chemin jusqu'à prendre forme à la suite de la concrétisation d'un projet sectoriel "acquis grâce au programme du chef du gouvernement" note le maire d'obédience FLN.

Les travaux lancés depuis quelques mois à Tizi El-Djemaâ à 4 km en amont du chef-lieu sont à un stade avancé selon les services techniques de l'APC qui indiquent que 120 m linéaires sont déjà réalisés sur une profondeur projetée de 150 m, qui représentent un forage de reconnaissance en attendant son développement si la nappe n'est pas atteinte. A ce propos, l'optimisme est de rigueur chez notre interlocuteur si l'on se fie aux stratifications de la couche aquifère. Le débit du forage sera tel que la commune dira adieu aux craintes de gorge sèche, se rassure-t-on.

Aux 350 millions de centimes dégagés pour le forage de reconnaissance s'ajoutera une enveloppe pour la deuxième étape d'évaluation qui sera fonction du débit et de la profondeur. De l'essai de nappe dépendra la mesure du débit. Restera le développement et l'équipement du forage qui sera mis en service définitivement une fois productif. L'étude du projet a été faite par un élément de la DHW/TO et l'ANRH.

S. Hammoum

## BOUDJIMA

## Le potentiel éducatif sera enfin renforcé

Pour remédier aux insuffisances criantes du potentiel éducatif qui constituait une revendication capitale des autorités locales, le wali de Tizi-Ouzou en visite de travail dans la commune de Boudjima, le 20 décembre dernier, a enfin pris la louable décision de renforcer le potentiel éducatif existant. En effet, la localité sera dotée dans un avenir proche d'un nouveau lycée qui sera construit en dur ainsi que de l'achèvement du bloc abandonné, en construction depuis plus de dix ans dans un pôle du CEM Challal.

La commune de Boudjima forte de près de 20 000 habitants dispose d'un lycée, construit en préfabriqué il y a de cela près de 20 ans, à présent en complète dégradation. "Le nouveau lycée sera donc construit en remplacement de celui déjà existant", peut-on lire dans le compte rendu de la visite du wali que nous a remis le numéro deux de l'exécutif, Smail Boukharoub en l'occurrence. Toutefois, la concrétisation du projet sur le terrain est toujours soumise à la condition de réserve de dégager une assiette foncière capable de recevoir l'infrastructure. Et dans le compte rendu, les autorités n'ont pas précisé si l'assiette est déjà disponible. En revanche, pour ce qui est du cas du CEM Challal dont les deux blocs pédagogiques sont séparés par une route communale, le wali a pris la décision d'achever celui en construction afin de regrouper l'ensemble des classes dans un seul pôle et de per-

mettre par la même occasion la récupération de six classes restantes, situées de l'autre côté de la route, pour les affecter pour un autre usage, comme la formation professionnelle ou la "culturel" qui demeurent les vrais parents pauvres de la commune. Pour rappel, le CEM en question fonctionne, à ce jour, sans aucun laboratoire digne de ce nom. Les travaux pratiques se déroulent encore dans une salle de fortune aménagée en catastrophe en laboratoire en attendant l'achèvement du projet lancé depuis le milieu des années 1990 et abandonné par le constructeur après avoir réalisé l'ossature de la bâtisse, c'est-à-dire la carcasse et la dalle de l'ouvrage.

Le même collège souffre également du manque d'une salle de lecture et d'un terrain de sports adéquats entre autres. Par ailleurs, la réception du bloc abandonné mettra fin à une situation des plus inquiétantes vécues par les élèves et leurs parents. Il s'agit des menaces d'accidents qui pèsent sur les potaches. En effet, par le passé, de nombreux enfants ont échappé miraculeusement à la mort. Ce qui a amené l'APC, malgré ses moyens extrêmement limités à dégager un budget de 100 000 dinars pour installer des ralentisseurs afin d'obliger les chauffeurs à réduire la vitesse. Depuis, le nombre d'accidents a chuté mais les risques demeurent toujours assez élevés.

Massiles Juba

## TIMIZART

## Travaux de construction d'une sûreté urbaine engagés

La commune de Timizart enregistre le début des travaux pour la construction d'une sûreté urbaine. Rappelons que c'était un objectif loquemment revendiqué par l'exécutif local qui a fait état de l'urgence et de la nécessité d'une telle institution. Après la décision arrachée l'été dernier, faisant mention de l'édification d'un siège, comme cela a été le cas, par ailleurs, à la commune voisine Fréha en l'occurrence, les choses semblent prendre une autre tournure et dans le bon sens. C'est donc avec soulagement que les élus accueillent la mise en place réelle de ce siège pour enfin, disent-ils, pouvoir exécuter les déci-

sions communales et surtout assurer une sécurité et asseoir une autorité pour les 35 000 âmes que compte cette localité. Les travaux sont engagés depuis quelque temps déjà dans l'ancien campement de la garde communale, à proximité du siège municipal, lieu choisi pour abriter ce futur établissement. Une bâtisse quelque peu délabrée nécessitant de très grandes réfections mais qui verront leur délai prendre fin plus vite que prévu, selon les responsables locaux. En attendant leur déplacement au village de Timizart où sera désormais implanté leur siège qui a fait l'objet d'un choix d'une assiette du terrain, les élé-

ments de la police communale occupent toujours un flan de leur ancien bâtiment malgré les travaux engagés et ce, tout en assurant une continuité dans leur mission. Timizart, ces derniers jours, se meut puisqu'il est aussi question de la construction d'une crèche au chef-lieu de la commune mais aussi de la prochaine installation d'une bibliothèque. Une dynamique s'installe prenant pas sur d'innombrables desiderata comme celui de l'eau, d'infrastructures sportives et surtout administratives qui minent la vie d'une des communes les plus peuplées de la wilaya.

F. B.

## BREVES DU CENTRE

## • Djelfa

L'impôt forfaitaire unique instauré par la loi de finances 2007 a été au centre d'une rencontre organisée lundi au siège de la Direction des impôts du chef-lieu de la wilaya de Djelfa.

Cette rencontre qui a regroupé les gérants des PME, des artisans, commerçants, représentants de l'union de wilaya des artisans et commerçants algériens et de la société civile a pour objectif d'expliquer et de sensibiliser les contribuables sur l'impôt forfaitaire unique qui remplace désormais l'impôt sur le revenu global, la taxe sur l'activité professionnelle et la taxe sur la valeur ajoutée facilitant ainsi toutes les démarches administratives auparavant contraignantes.

## • Médéa

Le montant des sommes collectées en 2006 par la Direction des affaires religieuses de la wilaya de Médéa dans le cadre du fonds de la zakat s'élève à 13 millions de dinars, a-t-on appris auprès de cette structure.

Ce montant est en hausse par rapport à celui collecté en 2004 et 2005 avec respectivement 7 et 9 millions de dinars. La Direction des affaires religieuses a indiqué, à l'occasion des journées "portes ouvertes" sur la zakat, que 7658 familles nécessiteuses ont bénéficié, durant l'année 2006, du fonds de la zakat, contre respectivement 6566 et 7263 bénéficiaires en 2004 et 2005.

## • Tizi-Ouzou

Le procureur de la République près le tribunal de Draâ-El-Mizian (Tizi-Ouzou) a ordonné, samedi dernier, la mise sous mandat de dépôt de 5 individus au moment où 3 autres ont bénéficié de citations directes, pour "création de lieux de débauche et infraction à la réglementation régissant les débits de boissons alcoolisées", selon la Sûreté de wilaya qui signale que les mis en cause, dont 4 femmes, ont été interpellés par les services de la police de la daïra de Tizi-Gheniff, suite à un contrôle ayant ciblé les établissements de débits de boissons implantés à travers cette localité.

## • Bouira

La commission d'aide à la localisation et à la promotion de l'investissement (Calpi) de Bouira a agréé, récemment, 11 nouveaux projets d'investissement sur un total de 20 dossiers qui lui ont été soumis, desquels elle a différé 6 autres.

Les projets d'investissement agréés, implantés dans leur totalité au niveau de la zone industrielle de Sidi-Khaled et des zones d'activités de Sour-El-Ghozlane et de Lakharia concernent la réalisation d'unités de production industrielle, de mécanique agricole et de matériaux de construction, dont il est escompté dès leur concrétisation la création de 545 emplois, indique-t-on.

## • Béjaïa

Faute de réactifs, le laboratoire d'hygiène intercommunal de Sidi-Aïch dans la wilaya de Béjaïa, a été contraint de suspendre ses activités, notamment la prise en charge des analyses microbiologiques des eaux de boissons de toutes les communes environnantes qui sont au nombre de 14, désormais obligées d'effectuer leurs analyses au laboratoire du contrôle de la qualité se trouvant à Béjaïa.

La situation par-delà les contraintes liées à l'éloignement ou à la célérité du traitement des échantillons contribue à renforcer le désengagement des communes concernées en matière de subventions de ce laboratoire.

APS